

Soulager l'école, responsabiliser les parents, stimuler les enfants

La formation constitue l'une des principales ressources de notre pays. Elle contribue de manière décisive au développement personnel d'un individu, lui permettant de gagner en maturité et de devenir une personne libre et responsable, qui s'engage au sein de la société. Le PDC est fier du système éducatif et de la qualité de la formation dans notre pays. Nous ne pouvons toutefois pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Le développement démographique, l'urgence des mesures d'intégration, la globalisation, la transformation numérique, les difficultés à concilier la vie de famille et la vie professionnelle, et les exigences de « l'apprentissage tout au long de la vie » représentent des défis à la fois d'envergure et d'importance majeure, auxquels notre pays ne peut se soustraire et que nous ne pouvons relever que tous ensemble. Les élèves, les apprenties et les apprentis, les étudiantes et les étudiants, les enseignantes et les enseignants, les parents, les écoles, les associations, l'économie et la politique sont tous mis à contribution, sans distinction aucune.

Dans cette perspective et avec le but de continuer à renforcer l'espace éducatif suisse, excellent et compétitif au niveau international, le PDC exige la mise en œuvre des mesures suivantes :

1. Compétences sociales : responsabiliser les parents

Les enfants présentant un besoin d'accueil et de garde plus important représentent un grand défi pour les enseignants, les classes et les écoles. Le PDC veut responsabiliser les parents, ou les personnes investies de l'autorité parentale, pour qu'ils remplissent leur mission, et transmettent à leurs enfants les compétences sociales telles que le respect, la tolérance et l'esprit d'équipe. Cela doit également être encouragé. En effet, l'école ne joue qu'un rôle subsidiaire dans le domaine éducatif, sa mission principale consistant à dispenser la formation. Le PDC soutient les directions des écoles ; elles déchargent les enseignants compétents dans leurs décisions – même contre les tentatives de pression des parents.

2. Pas de restrictions budgétaires sur le dos de l'enseignement

Les restrictions budgétaires de la Confédération, des cantons et des communes ne doivent pas affecter la mission principale de l'école, l'enseignement. Au cours des dernières années, la tendance suivante a toutefois été observée : l'appareil administratif s'est notamment développé et les charges de travail administratif des écoles ont augmenté. L'augmentation constante des évaluations, des accréditations et des exigences de feed-back entraîne un investissement de temps toujours plus important de la part des enseignants. Il importe de gagner ici en efficacité. Le PDC se mobilise pour une évaluation ciblée de notre système éducatif. Ces contrôles doivent toutefois se limiter aux points essentiels, ce qui permettrait de réduire les coûts, d'éviter les temps morts et d'alléger les charges de travail des enseignants. Des structures de gestion allégées et efficaces servent le cœur de métier, l'enseignement. Les écoles ont besoin de plus d'autonomie, sans que toutes les décisions et les mesures administratives ne soient approuvées, documentées et évaluées. Les écoles doivent également assumer la responsabilité de ce qui peut y être réalisé et décidé.

3. Encouragement précoce des enfants de langue étrangère

Pour influencer de manière positive sur les parcours de formation, il est important que tous les parents communiquent beaucoup dans leur langue maternelle avec leurs enfants, et ce, dès la naissance. Les enfants de langue étrangère devraient entrer en contact avec la langue nationale le plus tôt possible. Il doit être possible de rendre obligatoire aux parents d'enfants de langue étrangère de veiller à ce que leur enfant ait des connaissances suffisantes d'une langue nationale lors de son entrée à l'école infantine. Le PDC préconise des offres dans le domaine de l'encouragement précoce.

4. Pas de promotion intégrative généralisée

La promotion intégrative ne fait pas ses preuves avec tous les enfants. Cette charge supplémentaire pour l'enseignant peut entraîner une trop grande sollicitation et une détérioration de la qualité, dont tous les enfants sont victimes. C'est pourquoi le PDC exige que le modèle de la promotion intégrative soit analysé en détail et remis en question de manière critique. Il est impératif de maintenir les classes spéciales pour les enfants dépendant d'un soutien spécifique et pour ceux souffrant de troubles du comportement, qui ne peuvent être scolarisés que de manière insuffisante en classe ordinaire. Un véritable encouragement des élèves talentueux s'avère nécessaire pour les enfants présentant des compétences supérieures à la moyenne.

5. Bénéficiaire de la diversité linguistique de la Suisse

La Suisse est un pays multilingue. Nous devons mieux exploiter nos « ressources naturelles ». Les étudiants des HEP doivent étudier pendant un semestre au moins dans un centre de formation d'une autre langue, et effectuer également des stages dans des écoles enfantines et des écoles primaires de langue étrangère.

6. Adaptation permanente des profils professionnels

La numérisation et les développements technologiques transforment le marché du travail. La formation professionnelle doit réagir rapidement à ces transformations et adapter en permanence les contenus et les méthodes pédagogiques. Aujourd'hui, il existe plus de 230 profils professionnels reconnus. Le choix important et la demande en partie réduite augmentent notamment l'offre relative aux écoles professionnelles. Il importe à l'avenir de beaucoup plus utiliser les synergies dans les formations. Ce n'est qu'ainsi que l'offre relative aux écoles professionnelles peut être organisée de manière efficace. Une modification des profils professionnels, permanente et adaptée aux besoins de l'économie, s'avère nécessaire pour ce monde du travail qui évolue si rapidement. Aujourd'hui, celui qui a suivi une formation professionnelle initiale se voit offrir de nombreuses possibilités de développement. Les spécialisations dans le cadre de la préparation à une fonction exigeante de cadre ou technique doivent s'effectuer dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure. Ces diplômes doivent être « désacadémisés » et orientés vers les besoins de l'économie.

7. Le collège doit connaître plus de concurrence

Bien que l'Office fédéral de la statistique rassemble des données relatives à la réussite académique ultérieure des diplômées et diplômés des différents collèges, elles ne sont pas publiées. Ces données doivent de nouveau l'être, à des fins d'amélioration de la qualité.

8. Promotion de l'entrée dans le métier d'enseignant de personnes issues d'autres disciplines

L'entrée dans le métier d'enseignant de personnes issues d'autres disciplines et disposant de plusieurs années d'expérience professionnelle est préconisée, et les compétences qu'elles ont acquises tout au long de leur carrière sont reconnues. Cela permet aux écoles de connaître un nouvel élan et de se voir insuffler un dynamisme nouveau venant de l'extérieur. Elles peuvent également atténuer la prochaine pénurie d'enseignants.

9. Des stages réguliers pour les enseignants à tous les niveaux

Les enseignants doivent régulièrement effectuer des stages, pour acquérir de l'expérience professionnelle en entreprise. En élargissant ainsi leur horizon, ils améliorent leur enseignement. Ces stages doivent donc être en partie considérés comme des formations continues. Cela leur permet de découvrir le fonctionnement des autres secteurs.

10. Formation des enseignants et numérisation

Les exigences vis-à-vis des enseignants sont soumises à des changements permanents. La formation des enseignants doit en tenir compte. La capacité à transmettre les compétences de base (lire, écrire et compter) est au cœur de la formation des enseignants. Le traitement des médias numériques doit également en faire davantage partie. Pour que l'enseignement de nos élèves soit réussi, il convient que la méthodologie didactique des différentes matières s'oriente vers les dernières conclusions de la psychologie du développement et en particulier de la recherche sur le cerveau et l'apprentissage. Les enseignants en exercice doivent être formés de manière ciblée.

11. La numérisation de nos écoles

Le développement numérique progresse de manière spectaculaire. Les technologies les plus modernes deviennent obsolètes en quelques années. Ce qui peut être proposé à un enfant de cinq ans lors de son entrée dans le système scolaire deviendra obsolète onze ans plus tard, selon toute probabilité – et donc à l'issue de la scolarité obligatoire. C'est pourquoi il est extrêmement important pour le PDC que les ressources dans le domaine des TIC soient utilisées de manière mûrement réfléchie. Il convient notamment d'équiper en permanence les classes de degré secondaire de la toute dernière technologie et d'un vaste WLAN performant. Tous les élèves du cycle secondaire doivent être familiarisés avec les logiciels actuels ; des cours sur les langages actuels de programmation doivent être proposés aux personnes intéressées. Il est ainsi possible de préparer de manière optimale nos jeunes au monde numérique, auquel ils seront confrontés à l'issue de la scolarité obligatoire.

12. La numérisation exige un « apprentissage tout au long de la vie »

Avec la numérisation, le monde du travail change très rapidement. D'après des études récentes, des milliers d'emploi disparaîtront dans les prochaines années, qui seront immédiatement remplacés par de nouvelles places. Cela exige une grande flexibilité et une grande ouverture, à la fois de l'employeur et de l'employé. La formation continue permanente présente un caractère obligatoire et doit être

considérée comme une chance. Les coûts des reconversions doivent être supportés à la fois par les employeurs et les employés.

13. Renforcer les profils des trois types de hautes écoles

En Suisse, la formation tertiaire est divisée en trois types de hautes écoles. Les hautes écoles spécialisées forment des spécialistes dans les domaines tels que la santé, le travail social, la musique, le design et l'art, la technique et l'architecture, ainsi que l'économie, et mènent des travaux de recherche orientés vers une application pratique. Les hautes écoles pédagogiques et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) forment les enseignantes et les enseignants, ou les responsables de la formation professionnelle. Il convient d'établir une distinction entre ces deux types de hautes écoles et les hautes écoles universitaires, qui se consacrent à l'enseignement de disciplines traditionnelles académiques, et mènent des travaux de recherche scientifique et notamment de recherche fondamentale. Il est impératif que ces trois types de hautes écoles conservent leurs différents profils et leurs finalités respectives, et qu'ils n'adoptent pas le système des autres hautes écoles. L'accès au doctorat ne doit être possible à l'avenir que dans les hautes écoles universitaires. Les diplômés HES présentant un excellent niveau devraient toutefois pouvoir entreprendre un doctorat dans une haute école universitaire dans des conditions acceptables.